

Actualité en France

N° 15 – Juin 2010

L'expertise française à l'international : un secteur en pleine expansion



Peu connue et pourtant très dynamique, l'expertise française rafle de plus en plus d'appels d'offre à l'international. Opérateurs publics et privés français génèrent ainsi 36 milliards de chiffres d'affaires par an dont 11 milliards à l'exportation et emploient plus de 215.000 personnes.

«Debout ! Couché ! C'est bien, le chien ». Le berger allemand obéit promptement à son maître, un policier macédonien qui s'escrime à prononcer

correctement. En effet, entraîné par des experts venus de France, le chien ne répond aux ordres qu'en français ! La promotion de la francophonie, même chez la gent canine, peut être un avantage collatéral de l'expertise française à l'international mais pas seulement. Le principe est simple : envoyer sur des missions ponctuelles de courte ou de longue durée le meilleur expert possible pour répondre au besoin et ce à la demande d'un gouvernement ou d'une organisation internationale via des appels d'offre. Souvent les bailleurs de fonds sont des grandes organisations comme l'Union européenne ou la Banque mondiale qui financent des projets mais ne disposent pas du personnel qualifié nécessaire à leur mise en oeuvre.

La France : un gisement d'experts

«La France dispose d'un gisement d'experts, souligne Pierre Bulher, le directeur de France Coopération Internationale, notamment au sein de ses écoles comme de ses instituts de recherche. Nos experts issus de l'Ecole nationale de la magistrature, par exemple, ou de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire sont ainsi très recherchés à l'international». Contrairement à d'autres pays, comme l'Allemagne avec le GTZ (Agence de coopération technique allemande) ou le Luxembourg, avec LuxDéveloppement, la France ne dispose pas d'une gestion centrale de son expertise. En revanche, elle allie entreprises privées et opérateurs publics tel que France Coopération internationale. Souvent d'ailleurs et de plus en plus, les opérateurs français travaillent en consortium et se complètent en unissant leurs compétences. Dans le cas, où aucun opérateur n'aurait dans sa banque de données d'experts la perle rare recherchée sur un sujet un peu pointu, il est courant de faire appel alors à des partenaires européens pour étoffer l'équipe. Les experts français proviennent soit des administrations qui les mettent à disposition pour une durée donnée, soit du secteur privé via les entreprises de consultants ou les consultants indépendants.

Un savoir faire étendu

Les champs de l'expertise française sont très vastes. «Nous disposons d'un long savoir faire reconnu dans le domaine de la santé et de la politique sanitaire, explique Pierre Bulher, une expertise qui remonte au début de l'aide au développement. Nos autres points forts se concentrent aussi autour de l'organisation d'un



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

Etat centralisé : technicité de la fiscalité, douanes, taxes. La gestion de crise avec la protection civile ou avec les techniques de police-gendarmerie sont aussi des secteurs porteurs». La liste des domaines d'expertises est longue : démographie, recherche scientifique notamment sur le cancer, culture et muséographies, etc. Opérateur public, lancé en 2002 par le ministère des Affaires étrangères et européennes, France Coopération internationale ne reçoit plus de subventions depuis 2008 et ne s'en porte pas plus mal : son chiffre d'affaires pour 2009 multiplie par 33 le montant de la subvention initiale. Signe du dynamisme et de la bonne santé du secteur dont la mission, pour FCI, reste au service d'une politique française d'influence et de solidarité. Une vocation qui n'est pas incompatible avec la loi du marché comme les chiffres en témoignent.

Transmettre l'expérience

Autre secteur de pointe pour les experts français : l'éducation. *«Nous accompagnons les réformes éducatives, en Syrie comme au Mexique ou dans d'autres pays, explique Violaine Carboneille, du Centre national d'études pédagogiques qui opère pour le ministère de l'Education nationale. Nous participons aussi à l'élaboration de formations et de curricula. Au Chili, nous avons aidé ainsi à l'organisation de filières de formation aux métiers de gestion pour les PME-PMI»*. Le Centre national d'études pédagogiques sait répondre à une palette étendue de demandes : formation d'enseignants au Mali ou au Togo, par exemple ; pilotage d'écoles comme au Sénégal.

Capacités d'adaptation

Dans des pays francophones ou francophiles, comme certains pays africains ou du Moyen-Orient, proposer des experts français est un avantage. *«C'est un atout des experts français qui parlent anglais, français et souvent une autre langue»*. Autre qualité appréciée par leurs employeurs : la capacité d'adaptation des experts français. *«Souvent on nous félicite sur le terrain parce que nos experts n'arrivent pas avec un modus operandi pré-conçu, explique Diane de Vaultier, de CIVIPOL Conseil. Ils prennent le temps d'écouter et d'observer avant de proposer un plan de travail aux partenaires locaux. Une attitude modeste qui paie sur le terrain»*. CIVIPOL Conseil opère pour le compte du ministère de l'Intérieur français. *«Nos experts font partie de la réserve civile du ministère, soit ce sont de jeunes retraités, précise Diane de Vaultier, soit ce sont des experts détachés de leur Administration pour du court terme»*. Forces d'interventions spéciales, brigades canines ou encore maintien de l'ordre sont des exemples des savoirs faire que propose CIVIPOL. Cet opérateur anime plus de 150 projets à travers le monde annuellement et mobilise en permanence 150 experts.

La langue comme outil

Si parfois on reproche aux experts de travailler pour étendre l'influence de leur pays, c'est toutefois très réducteur. *«Il ne faut pas oublier que nos experts accomplissent d'abord un vrai travail d'accompagnement de projets dans les pays concernés, rappelle Pierre Bulher. Ce sont ces pays qui en sont les premiers bénéficiaires. Si en plus, cela profite à l'image de la France ou, en aval, à l'implantation d'entreprises françaises, tant mieux mais ce n'est pas la finalité première de nos experts»*. Quant au rayonnement de la francophonie, là aussi, on est loin des caricatures du français monolingue. Les consultants français parlent anglais, si cela leur permet de remplir au mieux leur mission, mais pas seulement. La langue est d'abord considérée comme un outil au service d'un projet très concret de développement. Adaptabilité, compétence et pragmatisme font la différence et le succès de l'expertise française sur un marché très concurrentiel. La brigade canine macédonienne ne peut qu'approuver, haut et fort.

Pascale Bernard

www.fci.gouv.fr
www.ciep.fr
www.civipol.fr